



■ Alexandra chante "Highway to Hell" devant les autres candidats.

Pour chanter à la télé, faut passer le casting

Audition | "N'oubliez pas les paroles", le jeu de Nagui, recrutait au Mercure.

« Je serai l'amoureux pour te câliner un peu: cinq points ! » Maxime, l'un des jurés du casting, est obligé de crier pour se faire comprendre, tant le brouhaha est intense. Ils sont quelque cent cinquante candidats à avoir fait le déplacement jusqu'à Montpellier pour participer au casting de l'émission de France 2. Première étape: un épais questionnaire de paroles de chansons françaises à compléter. Après cette épreuve, ils seront la moitié seulement à pouvoir continuer les sélections. Mais malgré la compétition, l'ambiance est chaleureuse et les blagues fusent entre candidats et jurés.

Ambiance survoltée

La deuxième phase, elle, entre dans le vif du sujet: les participants doivent interpréter la chanson de leur choix devant tout le monde. Pour Myriam, qui chante depuis ses 8 ans et a déjà fait plusieurs concerts dans son village, le choix est déjà fait: « Je vais interpréter On écrit sur les murs, de Kids United.

Dans la petite salle de casting, l'atmosphère est bon enfant et personne ne semble paniquer: « C'est la première fois que je viens mais je n'angoisse pas, j'ai fait beaucoup de karaoké, c'est un peu pareil », affirme Valérie, une autre candidate. Un par un, les appren-



■ Maxime et Clémentine, jurés du casting. Photos J.-M. MART

tis chanteurs se lancent, debout devant leur chaise: Véronique Sanson, Kendji Girac ou encore Zaz, tous les styles y passent. Chacun est libre d'entonner comme il le souhaite, pourvu que le morceau choisi soit dynamique. « On veut des gens heureux de vivre », résume Maxime, qui n'hésite pas à jouer le chauffeur de salle. Durant chaque prestation, les autres candidats sont invités à claquer des doigts, applaudir et faire les chœurs pour leurs rivaux d'un jour. Signe que la compétition reste pacifique, on souffle même les paroles à ceux qui s'empêchent. Reste une troisième étape, filmée, à la suite de laquelle les plus talentueux pourront représenter la région sur le plateau de Nagui, d'ici trois mois. Montpellier tient peut-être enfin son premier Maestro.

AGATHE TOUNY-PUIFFERRAT
redac.montpellier@midilibre.com

Les tractopelles stoppées sur la colline de Las Rébès

Logement | Les riverains se sont opposés à un projet ACM.



■ Tout le week-end, les riverains ont monté la garde. Et ce lundi matin, ils étaient en nombre pour refuser les engins. Photo JEAN-MICHEL MART

Cela fait des mois qu'ils sont sur le qui-vive; qu'ils veulent.

Un projet immobilier d'ACM leur promet trois nouveaux bâtiments de deux étages, face à des immeubles qui abritent déjà 540 logements sociaux sur ce seul terrain qui sert de poumon vert au quartier. Alors, depuis le printemps, le collectif "Les enfants de la colline" et celui de défense du poumon vert de Las Rébès ont débroussaillé, planté un potager et initié des réunions, des contre-projets. Rien n'y a fait. Jusqu'au milieu de la semaine dernière, où des techniciens sont venus poser des croix sur les arbres de la colline. Marque d'une destruction prochaine. Alors tout le week-end, les riverains ont pris des tours de garde, par mails interposés. Jusqu'au petit matin, ce lundi, où ouvriers, suivis de policiers, ont tenté de creuser. Face à eux, une vingtaine de riverains, décidés à empêcher que le lieu soit clôturé « et d'en faire un chantier interdit au public, ce qui nous mettrait en position de contrevenant », explique Sébastien.

Pour le président des Enfants de la colline, ce timing n'est pas dû au hasard. « On a envoyé des courriers à la mairie demandant l'annulation du permis de construire, au regard de la situation du bâtiment B11, qui est déjà fracturé, et

ils veulent construire à 11 m de distance. À notre avis, ça va le détruire avant que ça soit construit. On devait lancer un recours juridique cette semaine, basé sur cette lettre et la non-réponse de la mairie et qui peut amener l'annulation du permis de construire. Ils nous envoient un message fort. Mais on va demander une expertise auprès du tribunal administratif, qui tranchera. »

« Pourquoi densifier un quartier déjà si dense ? » Hichem

Le but, pour l'heure, est de gagner du temps. Au-delà, il est d'être entendu. Les associations de riverains ont ainsi interrogé Alain Braun, directeur au développement d'ACM. « Quand on vous pose un recours en contentieux, le dialogue n'est plus possible », se défend celui-ci. « Mais on l'a déposé après de nombreuses demandes de rendez-vous ! », lui rétorque un opposant. « On est propriétaire du terrain, avec un permis de construire légal. Je tiens à rappeler que 2 500 m² seront construits sur un terrain de 10 000 m² et que 7 500 m² vont être rétrocédés à la Ville », reprend Alain Braun. L'un est là pour défendre son droit. Les autres pour sauvegarder leur lieu de vie, pour savoir de quoi, demain, le quartier

sera fait. « Nous ne sommes pas contre les logements sociaux mais on en compte déjà 540. Pourquoi densifier un quartier déjà si dense ? C'est un non-sens », rétorque Arièle. « On ne prend pas en compte les réalités humaines. Venez le soir, on ne peut pas se garer. Quand il pleut, il y a de l'eau partout... », reprend Aurélien, du conseil citoyen de quartier et qui aimerait que ce soit sur ces sujets que les tractopelles se penchent.

« Je comprends l'attention que les riverains portent à l'évolution de leur environnement, c'est légitime », a réagi Stéphanie Jannin, qui avait déjà rencontré les associations. « Il y a aussi 15 000 familles en attente d'un logement social et on ne peut pas fléchir, dans un quartier comme un autre. À Las Rébès, on a négocié avec ACM pour que 70% de la parcelle ait un statut d'espace public. C'est un gros effort, la meilleure façon de pérenniser ce lieu. Je regrette que des associations n'acceptent pas de travailler là-dessus. » Un riverain élargit lui, le champ d'action: « Est-ce que la mairie est capable d'investir autant pour le bien-être du quartier ? Il y a une opération immobilière et, pendant ce temps-là, sur les Cevennes, les commerces, on est en stand-by. » Rue du Coula-zou ou de Casseyrou, même combat.

NATHALIE HARDOUIN
nhardouin@midilibre.com

Déchéance: initiative de militants du PS

Débat | Ils ont adressé une lettre ouverte aux parlementaires héraultais.

Ils sont un peu plus de 90 signataires, parmi lesquels André Vezinhnet, Michaël Delafosse, Gabrielle Henry ou Jean-Michel Du Plaa et Michel Guibal. 90 militants de la fédération héraultaise du Parti socialiste pour lesquels l'inscription de la déchéance de nationalité dans la constitution ne passe pas du tout.

Dans une lettre ouverte, rédigée il y a quelques jours, à l'attention des députés et sénateurs du département, ils mettent en garde contre le risque d'un vote favorable. « S'attaquer à de tels droits est dangereux. Ce n'est pas simplement une politique différente des idées socialistes: cela en est l'exact contraire », indiquent-ils. Ces militants sou-

haitent faire passer un message clair aux parlementaires invités à se prononcer sur cette réforme: « Nous nous mettons en garde contre ce basculement, qui est à l'opposé de nos valeurs et vous invitons à dire clairement, sans d'éventuelles ambiguïtés qui permettraient au final quand même un tel vote: non à la déchéance de nationalité. » Dans leur lettre ouverte, ces socialistes estiment encore que la mesure de déchéance ne sera « d'aucune utilité contre le terrorisme » mais qu'elle constitue « une proposition anti-républicaine, qui vient au départ du FN que l'on prétend combattre », et, à ce titre marque « une ligne rouge » qui serait franchie.

G. T.

Du 10 au 23 février 2016

OSEZ CRAQUER À TOUT PRIX!

243 pièces

199€

149€

Canapé PHIL

Craquez pour le coloris taupe!

Alinea
versaire

Arts de la table • Luminaires • Séjour • Chambre • Salon • Rangement • Décoration • Enfants...

ALINÉA MONTPELLIER
Tel : 04 67 50 42 10
Zone Ciale Auchan - Route de Carnon - 34470 Pérols
Accès : A9 sortie Montpellier Est - Tramway ligne 3 arrêt Parc expo
Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 20h

Restons connectés !

ou connectez-vous sur : **Alinea.fr**

Vos achats liés en magasin gratuitement